Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 29

Artikel: Travail égal, salaire égal : (suite de la page 1)

Autor: Nicod-Robert, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270325

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Hôpital cantonal de Genève

offre des occasions de développement professionnel

infirmières diplômées en soins médicaux

dans les services de soins et les salles d'opération Remplacements de vacances et postes stables dès le printemps 1963.

Conditions intéressantes.

Possibilité de participer à des groupes de travail pour l'organisation et l'aménagement du nouve

Demander les conditions et les formules d'inscrip-tion à la Direction de l'Hôpital cantonal de Genève

Hôpital cantonal de Genève

Une inscription est ouverte, pour des postes de :

sténo-dactylographes et secrétaires

Adresser les offres manuscrites à la Direction de l'Hôpital cantonal de Genève, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et certi-ficats, ou se présenter, munies de ces pièces, au bureau du chef du personnel, entre 14 et 16 heures, samedi excepté.

Administration publique

cherche, pour assurer un service permanent de jour et de nuit

plusieurs téléphonistes qualifiées

44 heures de travail par semaine, bonnes conditions de salaire, entrée tout de suite.

Faire des offres avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre AS 9557 G - Annonces suisses S. A. « ASSA ».

JEUNES FILLES JEUNES FEMMES!

Une tâche indispensable à la communauté un contact humain des conditions de travail et un horaire intéressant vous sont offerts à

l'Hôpital cantonal de Genève

dans la fonction

d'aides-hospitalières

dès le printemps 1963.

Age idéal : 20 à 35 ans.

Connaissance du français; bonne santé et bon équilibre vous assureront une adaptation facile. Demander les directives et les formules d'inscription à la Direction de l'Hôpital cantonal de Genève.

OU PASSEREZ-VOUS VOS VACANCES?

Séjour tonique, iode, tout au bord de l'Océan Plougrescant (Bretagne) dans maison familiale suisse. Du 15 iuin au 6 iuillet spécialement réservé aux personnes fatiguées et aux enfants délicats.

Dii 25 août au 10 septembre, stage pratique de pédagogie pour l'enseignement de l'éducation et de l'expression corporelles aux enfants, pour éducateurs — jardinières d'enfants — Kinésisthérapeutes — médecins — parents avec enfants, stage mixte.

Prospectus et renseignements à Mme Louis Secrétan, Pasteur, Les Allées 34, La Chauxde-Fonds. Téléphone (039) 3 28 86

VAUD

Avec les femmes socialistes vaudoises

Le mois dernier, dans une ambiance extrêmement cordiale, les femmes socialistes vaudoises ont tenu leur assemblée de printemps au cours de laquelle Me Monfrini a présenté la nouvelle loi sur la vente à tempérament. L'assemblée, fort bien fréquentée, puisque seize

Me Montrini a présenté la nouvelle loi sur la vente à tempérament.

L'assemblée, fort bien fréquentée, puisque seize sections étalent représentées, a applaudi d'une part Mme Isabelle de Dardel pour sa nominition au comité d'organisation de l'Exposition nationale, et, d'autre part, le groupe d'Yverdon pour la magnifique réussite de sa dernière manifestation qui apermis d'apporter en abondance pătisserie, gâteaux et autres douceurs à tous les pensionnaires de 'Asile des vieillards

Le Comité cantonal féminin sera formé des délégués suivantes :

Julitte Meylan (Le Brassus), Mina Rapin et Alice Vogel (Avenches), Marie Muller (Chavannes), Charlotte Roethilisberger (Cully), Berthe Genevaz et Nelly Schlaeppy (Ecublens), Yonne Genaine, Aimée Graber, Pierrette Graber, Gisèle Mermoud (Lusanne), Andrée Pache (Lavey), Henriette Blondel (Lutry), G. Damond et Jeanne Gloor (Nyon), Paulette Delessert et Johanna Pralong (Prilly), Isabelle de Dardel (Pul-Iy), Maurise Paroz (Montreux), Violette Martin (Ververdon),

(Yverdon).
Par ailleurs, l'assemblée a nommé Marie-Louise Jaccard en tant que vice-président, Yvonne Genaine comme secrétaire, et a confirmé Gisèle Mermoud dans ses fonctions de présidente.

Prix littéraire de l'Alliance culturelle romande

Ce prix, créé pour couronner un roman inédit d'un auteur suisse d'expression française, sera attribué pour la première fois en automne 1963. Il consiste en une somme de 2500 fr. et en la pulicaton (par les Editions SPES, à Lausanne) de l'œuvre primée, pour laquelle le lauréat touchera les droits d'auteur en usage dans l'édition suisse. Le jury du Prix littéraire de l'Alliance culturelle romande réunit des personnalités appartenant aux diverses régions du domaine linguistique suissefrançais.

concurrents sont invités à demander le règlement et un bulletin d'inscription au Secrétariat du Prix de l'Alliance culturelle romande, place de la Riponne 4, Lausanne. Dernier délai pour l'envoi des manuscrits: 31 mai 1963.

Conférence de Mme Ariane Schmitt

Conférence de Mme Ariane Schmitt

Mme Ariane Schmitt, présidente de la commission romande des consommatrices a parlé, mardi 26 mars, à Montreux, sous les auspices de l'Association vaudoise des citoyennes, sur ce sujet: "La protection des consommateurs, ce qu'elle est à l'étranger, ce qu'elle pourrait être en Suisse.

Tout d'abord, Mme Schmitt définit ce qu'est l'Association romande des consommatrices, puis posa plusieurs problèmes: comment lutter contre l'augmentation des prix et la surchauffe économique tout en dirigeant judicieusement le choix de l'acheteuse quant aux différents produits qui lui sont offerts sur le marché. Elle rappela en un bref historique la révolution industrielle du siécle dernier qui créa les masses ouvrières et, vers 1850, les premières sociétés coopératives, puis, la promulgation de nouvelles olis protectrices, et d'ordonnances sur les denrées alimentaires en 1907. Les associations propres à conseiller ou défendre l'acheteuse, notamment contre les abus de la publicité, sont de création plus récente. Un travall d'expérimentations d'analyses, de recherches scientifiques et d'études comparatives a été organisé dans des laboratoires d'État ou privés destinés à decler les avantages ou désavantages des produits mis en vente sur les marchés.

En Amérique, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Scandinavie, en France, ces associations de consommateurs destinées à « guider l'acheteur», travaillent de façons assez diverses et tendent à éta-

sommateurs destinées à «guider l'acheteur», tra-vaillent de façons assez diverses et tendent à éta-

blir des relations entre producteurs et consomma-teurs. Mme Schmitt insista surtout sur cette néces-sité àssolue d'un meilleur étiquetage des produits quant à leur qualité et leur composition renseignant rès exactement l'acheteuse sur ce qu'elle achète. En Suisse, dit-elle nous avons l'Institut suisse des recherches ménagères, à Zurich qui propose un label de qualité aux produits qui lui sont soumis à l'examen.

Texamen.

Mme Moine, présidente, remercia chaleureusement Mme Schmitt de son exposé si intéressant.

De nombreuses questions furent posées auxquelles
la conférencière répondit avec bonne grâce

Dn

L'évidence même

L'evidence meme
In e sert à rien de se lamenter sur l'immoralité et le désordre d'une certaine jeunesse, Mieux vaut alder efficacement les œuvres et les institutions qui, avec des moyens encore insuffisiants, s'efforcent de préparer une génération mieux armée contre les tentations, plus consciente de ses devoirs, forte et heureuse.

C'est la raisen de la teafitiement.

C'est la raison de la traditionnelle collecte en faveur des œuvres vaudoises de l'enfance. Contribuons généreusement et joyeusement à son succès!

A domicile et au compte de chèques pos-taux II. 17 33.

NEUCHATEL

Une nouvelle conseillère générale

Par vote tacite, Mme Angèle Spess, socialiste, a été nommée conseillère générale à la commune du Locle. Nous félicitons Mme Spiess qui était la première «viennent ensuite» de son parti et devient ainsi la troisième femme siégeant dans ce conseil. M. P.

Nomination d'une cinquième Grand Conseillère

nomination d'une cinquième Grand Conseillère Mme Josine Gagnebin a été élue député au Grand Conseil le 5 avril; elle était suppléante de la liste socialiste du collège du Locle. La nouvelle Grand Conseillère a déjà donné des preuves de son intérêt pour la chose publique en travaillant dans le groupe des femmes socialistes et notamment en soulignant le danger des armes atomiques.

miques.

Comme elle le dit très modestement elle-même, en sa qualité de femme, Mme Gagnebin s'intéresse au «social» plutôt qu'au « politique» — instruction, sauvegarde de la jeunesse, de la famille, etc.—
c'est dans ce sens qu'elle espère œuvrer au Grand

Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle che. M. P.

Travail égal. salaire égal

(Suite de la page 1)

table car une célibataire dispose à peu près des mêmes ressources (mises à part les mai-gres allocations familiales et pour enfants) qu'un père de famille de trois enfants. S'il est juste qu'un salaire égal récompense un travail de valeur égale, il faut aussi, non pas lui ajouter, mais lui adjoindre, des alloca-

tions convenables permettant à ceux (hommes ou femmes) qui ont des charges de famille de vivre normalement.

mille de vivre normalement.

L'Etat n'ayant pas la possibilité d'imposer aux patrons les taux de salaire de leurs employés, c'est aux organisations professionnelles à adopter et à appliquer honnétement le principe de l'égalité de salaire entre hommes et femmes pour un travail égal. Puisque nous ne devons nous attendre qu'à une lente évolution il fout confere que l'escargot helyétic. lution, il faut espérer que l'escargot helvétique, maintenant qu'il a pris la route, ne s'arque, maintenant qu'il a pris la route, ne s'ar-rêtera pas trop en chemin. H. Nicod-Robert

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Léon Smulovič

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

Grand choix de mon-tres, bijoux, chevatres, bijoux, chev lières, alliances or.

Genève. Terrassière 5

Ecole d'assistantes sociales et d'éducatrices

ch. de Verdonnet - Lausanne - Ø 32 02 18 Fondation subventionnée par la Ville de Lausanne, l'Etat de Vaud et la Confédération

Trois sections:

- Assistantes et secrétaires sociales (Diptôme reconnu par l'Association des travailleurs sociaux) Age d'admission : 20 ans.
- 2. Educatrices Age d'admission : 18 ans
- Institutrices privées et jardinières d'enfants Age d'admission : 16 ans. Classe d'enfants

Direction: Mme A.-M. Matter, Dr ès sc. péd.



VOYAGES ET VACANCES

gratuits en collectionnant les bons de garantie des

Pâtes de Rolle

Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE: 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL - TÉL. (038) 5 73 44

INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticie

Place de la Fusterie 4

Cenève Membre de la FREC





UN MÉTIER POUR DEMAIN

enquête d'Yvette Z'Graggen et Jacque-

ine Wavre.

Elle sera diffusée tous les mercredi, du 17 avril au 7 juin, sur Sottens, à 17 h. 25, et sur FM, à 20 h. 35; elle traitera successivement des professions du dessin technique, du service social, auxiliaires de la médecine, du commerce du bois et du bătiment du dessin ce, du bois et du bâtiment, du dessin artistique, de la mécanique et de l'édu-

Les roses de Genève

Etablissements F. POUGNIER

PINCHAT s/Carouge

En vente chez tous les fleuristes

TEINTURIERS GENÈVE

Magasins

Tél. 32 47 35 Terreaux-du-Temple 20 Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39 Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine: Rue de Saint-Jean 53

Tél 32 89 58 TEINTURE ET NETTOYAGE

FRAISSE & Cie

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

Ecole pédagogique privée FLORIANA

PRÉPARATION lôme intercantonal

Direction: E. PIOTET







au diplôme de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous